

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

Présents : Christian MONTEYREMAR, Jean-Marc TEYSSIER, Claire MAILLARD, Nicole BARROT (arrivée à 20h30), Céline ARNAUD, Dorian MOUGEL, Florent BONIN, Martine HUGUES.

Absents : Christophe POULLENARD, Cédric GIRAUD, Pascaline MARSOT Amandine DOLPHIN.

1. URBANISME

DP 0380032310040 : Panneaux photovoltaïques
DP 0380032310041 : Panneaux photovoltaïques
DP 0380032310042 : Panneaux photovoltaïques
PC 0380032310006 : Construction Abri voitures 2 places
PC 0380032310003 M01 : Création d'un garage
PC 0380032010001 M01 : Modification des façades

2. COMPTES RENDUS REUNIONS EBER

-Régie de l'eau : la qualité de l'eau est en amélioration (nitrate). Point de vigilance sur la pollution de perfluoré. Rendement du réseau à 70%, objectif de remonter le taux de rendement vers 75%.

-Bio-déchets-poubelles : Construction d'une déchetterie à Moissieu Sur Dolon. Ramassage des ordures ménagères : Acté par le conseil communautaire en 0,5 sur les communes rurales et pavillonnaires.

-Commission finances EBER : Voirie 7 000 000€, Aqualone 7 000 000€, Gymnases de l'Edit et Mistral pris en charge par la Communauté de Commune sur la remise en état. ZA frais importants dus aux risques inondations. Résultat sur étude de partage de la taxe foncière en Zones d'activités intercommunales.

3. CHANTIERS EN COURS

*Montée de la Grand Vigne : Les travaux se poursuivent au niveau du château d'eau. Les trous seront rebouchés pour le 22 décembre pour la période des fêtes. L'enrobé sera refait à neuf jusqu'au château d'eau.

*Chemin du Tinal : chantier en cours rien à signaler.

*Rue du Revolley : Le chantier reprendra en janvier.

4. DELIBERATIONS

****Délibération modification de voirie Montée du Village***

Monsieur le Maire expose à l'ensemble des membres du Conseil Municipal les modifications qu'il y a lieu d'apporter sur la voirie Montée du Village.

-STOP au niveau de la Rue Capitaine Louis Plantier précédé d'un rétrécissement avec priorité à la montée et une zone 30.

NB DE VOTES /7	Pour 5	Contre 0	Abstention 2
----------------	--------	----------	--------------

****Délibération TE 38 – Travaux d'entretien d'investissement – Maintenance éclairage public***

Monsieur le Maire expose à l'ensemble des membres du Conseil Municipal présent que faisant suite au transfert de la compétence Eclairage public à Territoire d'Energie de l'Isère (TE38), des travaux d'entretien ont été réalisés sur la Commune d'Agnin dans le cadre de la maintenance éclairage public 2022.

Ces travaux relèvent du budget d'investissement car ils participent à une amélioration du patrimoine notamment au niveau énergétique.

La contribution aux investissements pour ces travaux pour l'année 2022 est récapitulée dans le tableau suivant :

COMMUNE	Libellé intervention	Montant opération HT	Taux de subv maintenance EP	Dont entretien
AGNIN	DI 38003-2022-11635 Pose horloge astronomique armoire BG	378.26€	70%	113.48€
			TOTAL	113.48€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présent,

Prend acte, des travaux d'entretien réalisés dans le cadre de la maintenance éclairage public 2022 relevant du budget d'investissement,

Prend acte, de sa contribution aux investissements constitutive d'un fonds de concours d'un montant total de 113.48 €.

NB DE VOTES /7	Pour 7	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération signature de la convention constitutive d'un groupement de commandes du Centre social**

Monsieur le Maire expose les objets de la convention :

-Instituer un groupement de commandes entre les parties aux fins de construire un nouveau centre social sur la commune d'Anjou, puis de confier l'utilisation du bien à l'association Au Fil de Lambre ;

-De définir les modalités de fonctionnement du groupement constitué entre les parties pour la préparation et la passation des marchés nécessaires à la construction de centre social tel que précisé à l'article 2 de la présente convention ;

-De définir les rapports et obligations de chaque membre du groupement de commandes.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la dite convention.

NB DE VOTES /7	Pour 7	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.**

Monsieur le Maire expose que consécutivement au passage, par anticipation, à la nomenclature comptable M57, à compter de l'exercice 2024, la commune est amenée à définir une politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Ladite instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% de dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

NB DE VOTES /7	Pour 7	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

5. DIVERS

*Date Repas du CCAS 2024 : Dimanche 20 Octobre 2024

*Gendarmerie : Vidéoprotections 3 sociétés agréées contactées pour établir des devis et la faisabilité.

*Logements sociaux : gestion par les flux (réunion EBER) : suivi de son dossier sur un espace internet.

*Divers : Réunions publiques PLUI les mardis 06 février 2024 à 18h à la Salle Culturelle de Clonas sur Varèze et le 13 février 2024 à 18h à la Salle Polyvalente de Saint-Barthélémy.

Animation Vœux du Maire : Les petits chanteurs de la coach vocal et professeure de chant Pascaline DHERMY-MARSOT se produiront sur scène à cette occasion.

Devis BEB ELEC : éclairage de l'église actuellement en halogène à remplacer par du LED.

Fin de séance à 23h15 le 21 décembre 2023

Le Maire

C.MONTEYREMAR

